

DOSSIER DE CANDIDATURE

A transmettre au plus tard Lundi 28 mai 2018 à michel.vernois@libertysurf.fr

Qu'est-ce que le Trophée Jean-Paul Lanly de l'Académie d'Agriculture de France pour la valorisation du bois français ?

Par cette distinction, l'Académie d'Agriculture de France entend donner de la notoriété aux entreprises de la filière bois qui, quelle que soit leur taille :

- créent en France de la valeur ajoutée et des emplois,
- valorisent ainsi les ressources forestières nationales et leur diversité,
- contribuent à améliorer la balance commerciale, très déficitaire, de ce secteur, en réduisant les importations de produits finis ou semi-finis, ainsi que les exportations de bois ronds (sans valeur ajoutée).

Qui peut concourir ?

Le Trophée est destiné à distinguer les entreprises ou les organismes :

- implantés sur le territoire national ;
- œuvrant dans le secteur de la filière bois : sciages, placages, panneaux, parquets, charpentes, emballages, meubles et autres objets en bois, constructions à base de bois, pâtes à papier, papiers et cartons ;
- utilisant et accroissant la consommation de bois français, selon des méthodes et procédés innovants (sur les plans technologiques ou organisationnels).

Deux Trophées seront remis annuellement : l'un pour les entreprises ou organismes de moins de 50 personnes, l'autre pour celles ou ceux de plus de 50 personnes.

Comment fonctionne l'attribution du Trophée ?

Le Trophée est attribué par un jury comprenant des représentants :

- de l'Académie d'Agriculture de France,
- du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA),
- du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF),
- de l'interprofession France Bois Forêt (FBF),
- de l'association interprofessionnelle France Bois Industries Entreprises (FBIE),
- de l'association interprofessionnelle France Bois Régions (FBR),
- de l'institut technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement (FCBA),
- du groupe de presse "Le Bois international".

La remise du Trophée se déroule au cours d'une cérémonie organisée sous l'égide de l'Académie d'Agriculture de France.

Comment concourir ?

Si vous souhaitez concourir (donc si votre entreprise répond aux critères du Trophée), vous pouvez télécharger le dossier de candidature sur le site internet de l'Académie d'Agriculture de France (<http://academie-agriculture.fr>) ou sur les sites des organismes partenaires.

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter
Michel Vernois Membre de l'Académie d'Agriculture de France : michel.vernois@libertysurf.fr

FICHE DE PRESENTATION DE CANDIDATURE

1. Identification

1.1 Entreprise candidate

nom (raison sociale) :

adresse postale :

forme juridique :

capital social :

date de création :

activités principales & secondaires (codes NAF, rév. 2.2008) :

site internet :

chiffres d'affaires annuels :

	2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018	

nombre de salariés :

	2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018	

1.2 Porteur de la candidature

nom, prénom :

fonction dans l'entreprise :

adresse postale :

téléphone fixe :

téléphone mobile :

adresse mail :

2. **Présentation de la candidature en fonction des critères d'éligibilité**

Joindre toute pièce étayant les réponses fournies (indiquer liste des pièces jointes, en section 4)

2.1. Approvisionnement en bois rond (ou en produits en bois de 1^{ère} transformation) d'origine française

(si l'approvisionnement en bois (rond ou de première transformation) n'est pas à 100% d'origine française, indiquer le pourcentage réel et la méthode utilisée pour le déterminer)

volumes annuels approvisionnés en tonnes ou mètres-cubes (rayer mention inutile) :

	2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018	

commentaires :

2.2. Augmentation de la capacité d'utilisation de bois rond (ou de produits en bois de première transformation) d'origine française

capacités annuelles d'utilisation exprimée en :

	2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018	

commentaires :

2.3 Mise en œuvre de méthodes et processus innovants dans la transformation de bois rond (ou de produits en bois de première transformation) d'origine française

réponse

3. Commentaires additionnels

4. Liste des pièces jointes

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Certifié sincère et exact, à

,le

Signature et cachet